

# Organisation

## ENSEIGNEMENT ET CONTENU

L'emploi du temps scolaire est aménagé pour suivre un enseignement théâtral théorique et pratique en plus des horaires réglementaires de sa scolarité. Les trois heures d'enseignement sont regroupées sur une demi-journée.

Deux heures de pratique théâtrale et une heure de théorie où alternent les exercices de voix, d'improvisation, de confiance, de diction et les répétitions du spectacle annuel. Cet enseignement est dispensé conjointement par un professeur du collège et un enseignant artistique du département théâtre du Conservatoire.

L'enseignement se pratique au Conservatoire. Pour s'y rendre, le collège organise l'accompagnement aller-retour uniquement en 5<sup>ème</sup> ; le trajet aller ou retour est possible selon l'EDT, uniquement pour les demi-pensionnaires de 4<sup>ème</sup> - 3<sup>ème</sup>.

## RÉPARTITION HORAIRE

Niveau scolaire	Pratique de jeu théâtral	Culture théâtrale	Total	École du spectateur *
5 <sup>ème</sup>	2h	1h	3h	4
4 <sup>ème</sup>	2h	1h	3h	4
3 <sup>ème</sup>	2h	1h	3h	6

\* Nombre de sorties annuelles

## ÉCOLE DU SPECTATEUR

Chaque classe assiste au moins à trois spectacles au cours de l'année : théâtre classique, contes, cirques, danse... Des visites culturelles de lieux de théâtre, la participation aux festivals locaux et à toutes sortes d'événements sont au programme. Certains de ces événements peuvent avoir lieu le soir, chaque sortie est encadrée par les professeurs.

**La participation à ces sorties est obligatoire et fait partie du processus d'apprentissage. En cas d'absence, celle-ci doit être excusée et justifiée.**

# Informations

Pour faciliter l'accès à la pratique théâtrale, un partenariat entre le collège Saint-Exupéry et le Conservatoire Gautier-d'Épinal a été mis en place au travers des Classes à Horaires Aménagés Théâtre (C.H.A.T.). Ce cursus permet de renforcer les capacités d'expression, la sensibilité artistique et de conforter sa confiance en soi lors de la prise de parole devant un groupe. L'objectif est de favoriser une pratique amateur éclairée. L'option théâtre peut être poursuivie au lycée et choisie pour le bac. Au collège, l'élève peut décider de présenter son parcours à l'oral du Diplôme National du Brevet.

Le cursus se poursuit de la cinquième à la troisième au collège Saint-Exupéry d'Épinal.

Tout au long de la 6<sup>ème</sup>, une initiation à l'univers du théâtre est prévue afin d'évaluer la motivation et la capacité de l'élève à trouver sa place au sein du groupe et son niveau de concentration. Aucun prérequis ni pratique préalable ne sont demandés. Seule la motivation de l'élève est importante.

**L'entrée en C.H.A.T. implique un fort engagement sur toute la durée de la scolarité. En cas d'absence avérée de travail, de comportement indiscipliné, les équipes de direction et pédagogiques statueront sur la poursuite de l'élève dans ce cursus.**

## POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

**Conservatoire à Rayonnement Départemental  
Gautier-d'Épinal**

scolarite.crd@agglo-epinal.fr  
03.29.35.55.37

**Collège Saint-Exupéry**

ce.0880149@ac-nancy-metz.fr  
03.29.81.21.41

Classe à Horaires

# C.H.A.T.

## 2026 2027

Collège Saint Exupéry  
14 Rue Charles Perrault,  
88000 Épinal

Aménagés Théâtre



# Candidature

à retourner au professeur de théâtre du collège  
Saint-Exupéry  
14 Rue Charles Perrault, 88000 Épinal

**DATE LIMITE DE RETOUR : 28 MARS 2026**

Nom de l'enfant .....

Prénom .....

Fille  Garçon

Date de naissance ..... / ..... / .....

Adresse.....  
.....

N° de téléphone .....

Mail .....

Classe .....

# Admission

Une commission se tiendra avec la principale du collège qui recueille à cette fin les avis des professeurs du collège intervenant dans ces classes, la directrice du Conservatoire assistée d'un professeur ou d'un artiste enseignant.

Ces avis s'appuient sur l'investissement de l'élève durant les séances d'initiation, et plus généralement de l'année de 6<sup>ème</sup>.

L'entrée en C.H.A.T. collège est prononcée après étude des dossiers par la commission.

**CALENDRIER**  
**27 avril** | Commission d'admission des élèves  
**21 mai, 18h** | Réunion d'information familles au Conservatoire, 14 quai Jules Ferry (Épinal)

Conservatoire à Rayonnement  
Départemental  
Gautier-d'Épinal  
Collège Saint-Exupéry



# Inscription

En cas d'admission au parcours, les familles devront remplir et rendre un dossier d'inscription au Conservatoire avant le 27 septembre 2026. L'inscription est validée pour 3 ans.

